

DANGERS INHERENTS A LA FREQUENTATION DES BERGES DU RHIN

Conformément aux directives préfectorales, il est expressément demandé à l'A.C.R.C. en tant qu'Institution de prévenir ses membres des dangers de la fréquentation des berges et des plans d'eau du Vieux Rhin:

Nous vous rappelons que nous naviguons sur un plan d'eau dont le niveau et le débit sont maintenus artificiellement par des barrages en amont et en aval en fonction des apports d'eau (fonte des neiges sur les Alpes, pluviométrie, orages). En conséquence de quoi le niveau et le débit du Rhin peuvent varier de façon très sensible et très brutale sans que nous en soyons avertis.

La vigilance de tous est demandée lors de la navigation :

- En présence d'une augmentation subite de la force du courant (sillage et inclinaison des bouées, bois flotté).
- D'une montée rapide du niveau de l'eau (très visible au ponton).

Il est expressément demandé à chacun (membre du Club ou rameur occasionnel) :

- D'alerter toutes les autres embarcations (vérifier la rentrée de tous les équipages).
- De stopper toute navigation.
- De se mettre en sécurité selon les indications du responsable de sortie.

Les consignes de sécurité doivent être impérativement respectées par l'ensemble des pratiquants, la sécurité de tous en dépendant et devant rester la première des règles de conduite. Elles doivent être imposées par le personnel d'encadrement de l'A.C.R.C. Aucun manquement ne saurait être admis.

[N. B. : vous êtes invité à consulter les panneaux d'information placés régulièrement le long du Rhin par EDF.](#)

